

Compte rendu réunion groupe de travail

Santé mentale

5 décembre 2022

Régis AUDIER commence la réunion en remerciant toutes les personnes présentes.

Tour de table de présentation :

- AUDIER Régis - Médecin généraliste et référent projet Santé Mentale pour la CPTS La Rochelle
- BENDIMERAD Patrick - Psychiatre
- BERTRAND Christelle - Infirmière
- BONNEAU Ludovic - Psychiatre à Marius Lacroix
- COLIN Jordan - Psycho-somatothérapeute
- FAVARD Lorène - Médecin généraliste
- HERVIEU Cécile - Infirmière et administratrice de la CPTS La Rochelle
- LANGLET Hélène - Coordinatrice CPTS Aunis Nord
- MARTIN Olivier - Cadre de santé à Marius Lacroix
- MAYEUR Céline - Art-thérapeute et trésorière de la Maison Associative de la Santé
- PERRIN Aurore - Coordinatrice CPTS Aunis Sud
- PIOUSSE-BAUDOUIN Emilie - Psychologue, coordinatrice territoriale 17 Nord promotion santé mentale et prévention suicide et formatrice premiers secours en santé mentale
- RAYE Sylvie - Coordinatrice PTSM de Charente-Maritime
- SALAVERT-GRIZET Christine - Pharmacienne et présidente de la CPTS Aunis Sud
- SPARTOLI Gwenaëlle - Psychologue
- ZAMBONI Elodie - Coordinatrice CPTS La Rochelle

Après de ce tour de table, Régis AUDIER souligne que l'une des grandes difficultés rencontrée est le nombre de couches existantes sur le territoire entre les CPTS, les CLSM, les PTSM etc. L'objectif est d'articuler tous ses acteurs sans faire de redite.

Le but de cette réunion est d'avancer sur l'annuaire des ressources en santé mentale. A priori, cela semblait être une mission facile à remplir mais il s'avère que la mise en place d'un annuaire fait surgir beaucoup de questions et conditionne toute la suite du projet en santé mentale, notamment en ce qui concerne le fléchage (à qui on adresse tel patient avec telle problématique et à quel moment).

Une réunion en visioconférence a eu lieu quelques jours avant cette réunion avec Régis AUDIER, Elodie ZAMBONI et deux membres de Retab. Un mail a ensuite été envoyé à tous les professionnels participant à ce groupe de travail pour visiter le site Retab afin de préparer la réunion de ce soir. Pour rappel, Retab est un annuaire en ligne plutôt orienté vers les institutions, tous les professionnels de santé peuvent s'y inscrire. Il existe plusieurs manières de faire des recherches sur ce site. Afin de montrer rapidement ce qu'est Retab, quelques manipulations sont faites sur le site internet avec une projection de l'écran pour que tous les participants puissent les voir. S'ensuit des échanges sur ce site :

- Points positifs :
 - A priori, toutes les institutions sont déjà référencées
 - Site déjà existant et un peu connu
- Point à améliorer :
 - Aspect fonctionnel : il faudrait une mini-formation pour utiliser ce site
 - Manque les libéraux qui s'occupent de la psy

Ludovic BONNEAU explique que Retab a été conçu pour référencer les structures de réhabilitation psycho-sociale.

Les membres de Retab rencontrés sont prêts à venir un après-midi fin janvier sur La Rochelle pour faire une présentation de leur outil.

Régis AUDIER demande si les psychologues et psychiatres doivent apparaître sur l'annuaire que les CPTS La Rochelle, Aunis Nord et Aunis Sud souhaitent mettre en place. Tout le monde en est d'accord. Il est rappelé que cet annuaire ne couvrira que le territoire nord de la Charente-Maritime couvert par les 3 CPTS présentes dans ce projet.

Une autre question soulevée par Régis AUDIER est de savoir si les professionnels tels que les sophrologues, les psychomotriciens etc qui font partie des réseaux informels et qui constituent des supports. Céline MAYEUR explique que certaines professions sont plus faciles à intégrer que d'autres : en tant que danse-thérapeute, son titre n'est pas protégé et il est donc plus difficile de l'intégrer sur un annuaire officiel qu'un psychologue. La question se pose de restreindre la liste aux professionnels diplômés d'Etat. Après débat, il est décidé que seuls les psychiatres et les psychologues figureront sur cet annuaire, dans un premier temps.

Il est rappelé que l'annuaire sera à destination des professionnels, notamment des professionnels de premier recours.

Concernant les entrées de cet annuaire, il est proposé de mettre les orientations suivantes :

- thérapie cognitivo-comportementale (TCC)
- inspiration analytique
- systémie
- EMDR
- hypnose
- relaxation (gestahlt, sophrologie)
- psychothérapie de soutien
- le type de public (enfants, ados, adultes)
- le secteur

Il faudra également expliquer de manière succincte en quoi consiste chaque orientation.

Patrick BENDIMERAD met en avant qu'à l'hôpital un document interne existe avec la liste des professionnels ressources en santé mentale avec leur spécialisation. Il propose qu'une personne référente par structure transmette un questionnaire réalisé par la CPTS à son réseau de professionnels afin de savoir s'ils acceptent d'apparaître dans l'annuaire avec leurs coordonnées, pour respecter le RGPD, en indiquant également leurs spécialités (sous forme de cases à cocher). Les 3 coordinatrices des CPTS La Rochelle, Aunis Nord et Aunis Sud pourraient proposer un questionnaire à Régis AUDIER en tant que référent du projet "santé mentale" puis ce document serait transmis aux membres du groupe de travail pour validation définitive et transmission à leurs réseaux. Il faudrait également qu'une mise à jour annuelle soit faite par le biais des coordinatrices des 3 CPTS qui demanderaient aux référents de chaque structure s'il y a eu des modifications depuis la dernière version. Il est également souligné que si un professionnel est connu par plusieurs réseaux, un seul référent serait désigné afin de ne pas solliciter plusieurs référents pour une même personne.

Suite à ce renseignement, Régis AUDIER propose de créer un fichier word ou excel ressemblant à ce qui existe en interne dans les structures et de l'élargir via le questionnaire que les coordinatrices des 3 CPTS créeraient. Ce document serait envoyé aux adhérents des CPTS à chaque mise à jour, c'est-à-dire tous les semestres. Les professionnels y seraient classés par spécialité puis par orientations. La proposition est validée par le groupe de travail qui trouve que cette solution est simple.

Concernant les structures, Ludovic BONNEAU souligne qu'il vaut mieux mettre les coordonnées des services plutôt que les noms des personnes qui y travaillent car cela permet de maintenir les coordonnées exactes en cas de mouvement de personnel.

La CPTS La Rochelle devra contacter Retab pour les prévenir que l'annuaire ne reposera pas sur leur site. Cependant, il est proposé de mettre un lien sur l'annuaire qui renvoie sur le site de Retab.

Il est rappelé que les 3 CMP (Centre Médico-Psychologique) ont un accueil infirmier qui accueille et oriente. Une permanence psychiatrique est mise en place au sein du centre hospitalier de La Rochelle 24h/24.

La question des troubles du comportement alimentaire et des addictions est abordée. L'idée est d'inclure les différents réseaux existants concernant ces thématiques, comme celui de Céline CHAUVEL pour les troubles du comportement alimentaire.

Pour conclure, l'annuaire sera proposé sous format word ou excel, couvrira les territoires des CPTS La Rochelle, Aunis Nord et Aunis Sud, fera apparaître les noms des psychologues et psychiatres ayant accepté d'y figurer ainsi que les CMP, les structures institutionnelles et les différents réseaux. Les coordinatrices des CPTS La Rochelle, Aunis Nord et Aunis Sud proposeront un formulaire de demande d'inscription sur l'annuaire des ressources en santé mentale. Dans un deuxième temps, il faudra évaluer cet annuaire.